

Informations de sécurité sur le produit Tresse GR48B

Description du produit

Tresse en graphite

Informations réglementaires

Les produits d'étanchéité Carrara sont fournis en tant qu'articles finis. Conformément à la définition d'un « article » selon le Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH, Article 3.3) et la norme OSHA Hazard Communication 29 CFR 1910.1200(b)(6)(v), ces produits ne libèrent pas de substances dangereuses dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Par conséquent, la fourniture d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS ou SDS) n'est pas requise.

Application du produit

Tresse d'étanchéité pour tiges de vannes et arbres de pompes, mélangeurs et agitateurs

Identification des dangers

Ces matériaux ne présentent pas de danger dans leur forme d'origine et lorsqu'ils sont utilisés conformément aux recommandations de Carrara MDS. En cas de surchauffe ou d'incendie, le produit peut se décomposer et libérer du CO, du CO₂ et autres sous-produits causés par la combustion dans un environnement pauvre en oxygène ou pyrolytique.

Prescriptions de sécurité et responsabilité de l'utilisateur

Les risques d'exposition peuvent être minimisés en suivant les pratiques standard, qui comprennent:

- Le produit doit être manipulé et installé exclusivement par du personnel qualifié. Toujours consulter la fiche technique et cette fiche d'information avant utilisation.
- Ne pas fumer lors de la manipulation du produit et porter toujours des gants de protection, des vêtements de travail et des lunettes de sécurité.
- Ne pas brûler, meuler, couper à haute température ou fondre le produit sans utiliser un système d'aspiration local efficace en intérieur et sans porter des équipements de protection individuelle appropriés.
- En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Porter des gants en néoprène lors de la manipulation des résidus de combustion.
- Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Les utilisateurs des produits d'étanchéité Carrara ont la responsabilité et l'obligation légale de réaliser une évaluation des risques adéquate et suffisante avant d'utiliser le produit. Cette évaluation doit prendre en compte toutes les réglementations locales applicables ainsi que les mesures de sécurité pertinentes.